

3^{ème} APPEL A CANDIDATURE

TERMES DE REFERENCE

RECRUTEMENT D'UNE CONSULTANTE NATIONALE POUR L'ELABORATION D'UN MODULE DE FORMATION EN «ETHIQUE ET DEONTOLOGIE MEDICALE RELATIVES AU VIH/sida »

I. JUSTIFICATION ET CADRE DE LA CONSULTATION

Dans le cadre du programme de partenariat avec le Fonds Mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et la paludisme, l'Office National de la Famille et de la Population (ONFP) en sa qualité de Bénéficiaire Principal de ce projet, lance un appel à candidature pour le recrutement d'une consultante nationale qui sera chargée de «élaborer un module de formation sur les questions d'éthique médicale et de déontologie au profit du personnel de la santé impliqué dans les actions de dépistage et de prévention du VIH/sida et dans la prise en charge des personnes vivant avec le VIH en Tunisie ».

II. OBJECTIFS DE LA CONSULTATION

1- Objectif général :

Améliorer la qualité de vie des personnes vivant avec le VIH et de leurs familles en améliorant l'accès à une prise en charge globale, adaptée et de meilleure qualité et ce à travers le développement professionnel continu des prestataires de santé en matière de VIH/sida d'une part, et à travers la clarification de leurs valeurs et le renforcement de la culture du droit humain d'autre part.

2- Objectifs spécifiques :

Elaborer un guide de formation sur les questions de droits humains, d'éthique médicale et de déontologie relative au VIH/sida, au profit du personnel de la santé impliqué dans les actions de dépistage et de prévention du VIH/sida et dans la prise en charge des personnes vivant avec le VIH en Tunisie.

III. ATTRIBUTIONS DURE LA CONSULTANTE - PRINCIPALES ACTIVITES

La/le consultante nationale sera chargée de :

- Faire une revue et analyse de la littérature et des documents nationaux, régionaux et internationaux existants, sur les questions d'éthique médicale et de déontologie relatives au VIH/sida.
- Analyser et évaluer (à travers des focus groups) les pratiques du personnel de la santé impliqué dans le dépistage et la prévention du sida et dans la prise en charge des personnes atteintes par le VIH, particulièrement en rapport avec le respect des droits humains